

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2020

Jouels

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Christian Duraisin, Philippe Couderc, Lucile Barcelo, André Santos, Thierry Viguiet, Jean Muratet, Jean-François Couderc, Aymeric Calmettes, Laure Sadaka, Clément Chauchard, Jean-Luc Mouysset, Murielle Robert-Barres

Absente excusée : Véronique Dubourg

Secrétaires de séance : Laure Sadaka

ORDRE DU JOUR

1- Délibération pour le choix d'un conseil juridique pour assurer la défense de la commune suite à plaintes déposées au tribunal administratif par Mr Coupat Christian

Monsieur COUPAT Christian a engagé :

- Une protestation en vue d'annuler les opérations électorales du 1^{er} tour du scrutin municipal
- ainsi qu'une protestation avec demande d'annulation de la réunion du Conseil Municipal du 27 Avril 2020

Ces deux recours ont été déposés devant le tribunal administratif de Toulouse.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de confier la défense de la commune à Maître Duverneuil avocat spécialisé en droit des collectivités territoriales et procédure administrative contentieuse qui se chargera de déposer les mémoires en défense de la commune.

René Mouysset précise que tout cela aura un coût non négligeable pour la commune

2- Délibération pour la désignation des délégués représentants la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) de pays Ségali Communauté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Mr CHINCHOLLE Franck, 1^{er} adjoint : Délégué Titulaire
- Mr MOUYSSET René, maire : Délégué Suppléant.

3- Délibération pour l'admission en non-valeur de titres de recettes des années 2015-2016-2018 pour un montant de 1 226.06 euros

Sur proposition de Mme la Trésorière par mail explicatif du 18 Juin 2020, et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes concernant des impayés non recouvrables de 2017 à 2018.

Le montant total de ces titres de recettes s'élève à **1 226.06 euros**. Les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

4- Délibération pour la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'il est nécessaire de créer un emploi à temps plein pour faire face à un besoin lié à un arrêt de travail suite à l'hospitalisation de l'agent technique titulaire, le conseil municipal décide à l'unanimité la création de l'emploi d'un agent contractuel dans le grade d'Adjoint technique allant du 01 Octobre 2020 au 30 Novembre inclus. Cet agent assurera les fonctions d'un agent technique à temps plein 35h. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

QUESTIONS DIVERSES

1- Mobilité du Conseil Municipal

Le conseil municipal décide de son prochain lieu de rendez-vous : Albagnac, le 24 septembre.

2- Enfouissement des fils électriques

Clément Chauchard fait part des devis obtenus pour l'enfouissement des fils électriques et du réseau téléphonique entre Jouels et Sauveterre. Le conseil municipal demande plus d'informations sur une réalisation où un paiement échelonné.

3- Contrôle des vitesses

Le radar pédagogique a été déplacé de Jouels à Sauveterre. D'ici un mois le conseil municipal pourra établir un constat sur la base de l'enregistrement des vitesses par le radar et décidera ensuite des dispositifs de ralentissement qu'il mettra en place.

Un contact a été pris avec Aveyron Ingénierie pour faire une étude.

4- Antenne relais orange

Mr René Mouysset fait part au conseil municipal du projet du groupe Orange d'installer une antenne de téléphonie mobile à la sortie de Sauveterre, face à celle déjà en place (SFR et Bouygues). Le conseil municipal décidera après consultation des différents acteurs.

5- Bénévolat d'automne

La question du rafraîchissement des cimetières avant la Toussaint est posée. André Santos se propose pour organiser une journée nettoyage avec des bénévoles (dont certains se sont déjà signalés)

6- Signalétique

Les plaques signalétiques (noms de rues et numéros de porte) sont quasiment toutes installées à Sauveterre. Il reste Jouels, Albagnac et les hameaux. Le conseil municipal s'auto-prévient qu'il y aura quelques journées de bénévolat pour tout poser.

7- Chemins

Le conseil municipal, sur remarques d'habitants, évoque des problèmes concernant les chemins sur la commune (notamment Jouels). Après discussions il est décidé de mettre en place une sous-commission « Chemin » dans la commission « Vivre ici ».